PAS-DE-CALAIS

Les courses vélocipédiques de Béthune de dimanche. — En voici les résultats :

Première course : départementale (bicycles). 1er prix, M. Julien Delansorne, du Sport vélocipédique d'Arras. 2e, M. Désiré Delansorne, du Sport vélocipédique d'Arras. 3e, M. Eugène Wazheux, du Calais Velocee-Club.

Deuxième course ; régionale (juniors, bicycles) pour les départements composant la Fédération. — 1er prix, M. Georges Darquet, du Veloce-Club-Amiénois. — 2e, M. Idelphonse Sinel, du Veloce-Club-Amiénois. — 3e, M. Julien Delansorne, du Sport vélocipédique d'Arras. — 4e, M. C. Rubow, du Bicycle-Club-dunkerquois.

Troisième course : grande internationale, 7 partants. 1er prix, MM. Maurice Echalié, 19 m. 50 s.; 2e, F. Charron, d'Angers, 19 m. 50 s.; 3e, Henri Fol de Paris, 19 m. 51 s.; 4e, G. Dupont, 20 m.

Quatrième course (enfants). 1er prix, MM. Adolphe Strock, d'Amiens; 2e, Eugène Lefebvre, de Corbie; 3e, Labitte, de Lillers; 4e, Emile Vifquain, de Lille ; 5e, Lefebvre, de Gorres.

Cinquième course régionale (seniors). — 1er prix, MM. Georges Darquet, d'Amiens, 8 m. 35 s.; 2e, Julien Delansorne, d'Arras, 8 m. 36 s.; 3e, Sivel, d'Amiens, 8 m 37 s.; 4e, Désiré Delansorne, d'Arras, 8 m. 38 s.

Sixième course (tricycles). — 1er prix, MM. Charron, d'Angers; 2e, Echalié; 3e, Eol.

Septième course (consolation). — 1er prix, MM. Dedry, d'Amiens ; 2e, Choquet, de Bruay; 3e, Monlaissin.

Huitième course. — Course d'honneur. — prix : M. Echalié.

BELGIQUE

LES GRÈVES

Bruxelles, 19 mai. — L'*Etoile belge* publie la dépêche suivante de Gand :

« Il règne parmi les troupes de la garnison un grand mécontentement contre les socialistes gantois ; les soldats attribuent aux menées des socialistes d'être consignés.

» Un groupe de 60 hommes s'est réuni hier après-midi sur la place d'Armes et s'est rendu à l'hotel du *Vooruit* avec l'intention de manifester contre les socialistes.

» Un commissaire en chef s'est porté sur les lieux avec une forte escouade d'agents de police, et a fait cerner le local pour le protéger contre toute attaque éventuelle ; la police a fait cirenler les soldats et les nombreux curieux.

» Les soldats expriment hautement leur sentiment d'hostilité contre le *Vooruit*.

» Des détachements de ligne font des patrouilles en ville. »

Mons, 19 mai. — Aujourd'hui il y a reprise partielle dans divers charbonnages du Borinage; on affirme qu'un grand nombre de houilleurs se présenteront demain et jeudi au travail.

Cette nuit il y a eu un nouvel attentat à la dynamite à Pâturages; les dégâts sont purement matériels.

La gendarmerie et la garde civique font des patrouilles pour empêcher de nouveaux attentats.

Bruxelles, 19 mai. — Les efforts faits par les socialistes pour entraîner les ouvriers des ateliers de chemins de fer à faire grève, ont complètement échoué.

Gand, 19 mai. — La police a encore dû protéger le *Vooruit* contre la colère des soldats. Elle disperse les groupes qui se forment aux environs.

Bruxelles, 19 mai. — On a fait, cette après-midi, à la Maison du Peuple, la première distribution de pain aux ouvriers grévistes.

Mons, 19 mai. — Reprise sensible dans le centre; on prévoit la fin de la grève à bref délai.

Liège, 19 mai. — Des meetings très-violents ont été tenus hier à Herstall. Dans une de ces réunions, le commissaire de police, traité de lâche par des exaltés, a dû demander à haute voix à ses agents s'ils avaient leur revolver.

Ces paroles ont calmé l'effervescence.

L'auditoire s'est réparé au cri de : Vive la grève générale ! et en chantant la *Marseillaise*.

Mouscron. — Le cadavre d'une femme de 25 à 30 ans vient d'être trouvé, dans un ruisseau, où cette personne s'est probablement jetée volontairement ; d'après les constatations médicales, le corps ne porte aucune trace de violence. Le cadavre, déposé à l'hopital de Mouscron, n'a pas encore été reconnu. Voici son signalement : taille 1 m. 55 environ; visage ovale, front ordinaire; yeux bruns; nez moyen; bouche moyenne; cheveux et sourcils noirs. Chapeau en velours vert foncé, avec plume verte, robe noire à lignes bleues; basque noire, une jaquette bleue avec fleurs blanches ; un corset noir, un jupon en laine bleue, une jupe blauche, caleçon blanc, chemise en fine toile blanche marquée L. C., bas bleus, mollières, un mouchoir de poche blanc marqué L. C., porte-monnaie en cuir de Russie contenant des pièces suisses en nickel de 10 et 5 centimes et 7 médailles. Cabas contenant deux clefs. Au doigt majeur de la main droite, une bague en or. Elle portait une paire de boucles d'oreilles en or. Le porte monnaie contenait en outre une « alliance » en or.

— *Au marché.* — Le beurre a été vendu, mardi, au marché, de 2,80 à 2,85 le kilo; pour les oeufs, il y a eu une petite hausse, la plus grande partie a été livrée à 1.90 le quartron.

— *Chapelle du Sacré Cœur.* — Adoration perpétuelle dans la chapelle du Sacre-Cœur, chez les pères Barnabites. Jeudi 21 mai, à 5 h. 1/2, exposition du très saint Sacrement suivie de la messe, puis messe à 6 h. 1/2, à 7 h., à 7 h. 1/2 et à 8 h.

La grand'messe à neuf heures avec sermon après l'évangile. Le soir, à 7 h. 3/4, salut solennel avec sermon par le Révérend Supérieur des Pères Passionnistes de Courtrai.

— *Un incendie au Couët.* — Le feu a détruit la boulangerie de MM. Verreux située derrière leur maison, au Couët. Quand on s'en est aperçu tout secours était devenu inutile ; on s'est attaché à préserver les bâtiments attenants. Les pertes sont évaluées à 2,000 francs. Il y a assurance.

A la Chambre. — *Séance du 19 mai.* — La Chambre a continué la discussion du budget de l'intérieur.

M. le ministre de l'intérieur a justifié le droit qu'ont les bourguestres d'interdire les meetings dans les cabarets par mesure d'ordre et d'après les circonstances, et non par mesure générale, de façon absolue.

Il faut encourager les autorités qui, dans ces temps difficiles font tout leur devoir. (Applaudissements à droite.)

On étudie la question du relèvement des traitements des secrétaires communaux.

Le ministre ne croit pas beaucoup aux effets des encouragements financiers donnés à l'art ; il est partisan de la libre organisation des expositions pour les artistes.

On multiplie avec exagération les expositions.

Nous avons un local permanent d'exposition.

Il y a lieu d'organiser un programme pour l'enseignement artistique.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 mai.* — Alexandre Franck, rue Pierre Dujardin. — Lucien Jeanville, rue de la Perche, cour Lampe, 2. — Hélène Quevryn, rue Dugurseaux, 15. — Jules Fillet, rue de Bouvines. — Victor Roormaert, rue du Tilleul. — Ernest Playez, rue du Coq Français, 167. — Aurélie Dumortier, rue Cugnot, 6. — Anna Deverrewaere, rue de Choisenl. — Madeleine Helbig, Hôtel-Dieu.

Mariages du 18 mai. — Victor Coupé, 20 ans, ajusteur, rue Turgot, 86, et Philomène Marissal, 19 ans, peigneuse, rue Rossini, 8. — Adolphe Deracinois, 51 ans, fileur, à Croix, et Victoire Demeyère, 28 ans, soigneuse, rue Marquisat, 8. — Achille Vanloot, 25 ans, dessinateur, rue du Tilleul, 28, et Louise Dorchet, 18 ans, sans profession, rue de Ma Campagne, 12. — Auguste Vandemeynde, 40 ans, mécanicien, rue de la Balance, 12, et Sophie Choquet, 40 ans, cabaretière, Place Sainte Elisabeth. — Louis Dubrencq, 33 ans, couvreur, à Philippeville, et Eléonore Sergent, 19 ans, couturière, à Watrelos. — Jean-Baptiste Dalmotte, 25 ans, apprêteur rue Bernard, et Philomène Eggermont, 22 ans, bobineuse, rue Bernard. — Richard Lesenne, 27 ans, lisseur, rue de la Guinguette, 76, et Hortense Janssen, 22 ans, soigneuse, rue de la Guinguette, 86. — Augustin Servais, 29 ans, domestique, Grande-Rue, et Marie Pruvost, 23 ans, dévideuse, rue Saint-Etienne. — Célestin Doye, 26 ans, visiteur rue de Mons, 3, et Désirée Menris, 26 ans, piqueuse, rue de Mons. — Henri Derycker, 25 ans, rattacheur, rue de Toulouse, 41, et Marie Nieuwenhuyse, 24 ans, couturière, rue de la Guinguette, 82. — Henri Helvaert, 21 ans, plqueur de cartons, rue de l'Epeule, et Colette Burghgraeve, 32 ans, ménagère, rue de l'Epeule. — Benoit Roos, 23 ans, peigneur, rue d'Ile, 4, 23, et Maria Vanbreussel, 22 ans, peigneuse, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Moïse Duponchelle, 24 ans, contre-maître de teinture, rue de Jemmappes, 22, et Julienne Decorte, 22 ans, ménagère, rue de Jemmappes, 24. — Eugène Moons, 35 ans, teinturier, rue des Anges, 16, et Rosalie Maly, 30 ans, soigneuse, rue des Anges, 2. — Henri Bury, 23 ans, appréteur, rue du Pile, et Marie Liviau, 23 ans, tisserande, rue des Sept-Ponts. — Richard Cauriel, 25 ans, tisserand, rue Bernard, et Virginie Deleu, tisserande, rue Bernard. — Edouard Demeyere, 41 ans, monteur de chaînes, rue de la Rondelle, et Marie Vostyn, 32 ans, soigneuse, rue de la Rondelle. — Louis Desmons, 35 ans, menuisier, rue Saint-Amand, 4, et Silvie Desbonnet, 30 ans, bobineuse, rue Beaurewart, 36. — Pierre Dehaut, 35 ans, emballeur, à Oyonnax, et Marie Dorpe, 33 ans, tisserande, rue de Lannoy. — Anatole Bataille, 25 ans, typographe, rue Notre-Dame, et Céline Desmet, 24 ans, sans profession, rue de l'Arc. — Charles Tiberghien, 24 ans, sans profession, rue de Gallilée, et Apoline Timal, 25 ans, sans profession, Grande-Rue, 162. — Alexandre Fontaine, 24 ans, encolleur, rue de Wasquehal, et Julie Leclercq 22 ans, repasseuse, rue Archimède, 89. — Léon Lavergne, 34 ans, tisserand, à Tourcoing, et Julie Grois, 41 ans, ménagère, rue des Fleurs. — Olivier De Grave, 23 ans, menuisier, rue de Raval, 76, et Angèle Brunquart, 20 ans, sans profession, Grande-Rue, 327. — Emile Renart, 24 ans, piqueur de cartons, rue Solférino, 26, et Marie Julienne, 25 ans, dévideuse, rue de Rome. — Henri Heenze, 21 ans, teinturier, rue Pierre de-Roubaix, 6, et Suzanne Lordant, 25 ans, bambocheuse, rue de Tournai, 39. — Julien Denie, 28 ans, messager, rue de Béthune, 7, et Catherine Girardi, 26 ans, sans profession, rue du Luxembourg, 35. — Pierre Wimsinger, 25 ans, 25 ans, teinturier, rue de la Perche, et Juliette De Lahausse, 23 ans, rattacheuse, rue de la Perche. — Emile Crochon, 26 ans, appréteur, rue de Ma Campagne, 96, et Marie Triaille, 24 ans, retordeuse, rue Laborde, 2.

Alphonse Debruyne, 24 ans, tisserand à Dottignies, et Irma Decraene, 19 ans, sans profession, rue d'Espagne, 20. — Clovis Nattin, 24 ans, encolleur à Dottignies, et Marie Wacrenier, 22 ans, dévideuse, rue du Fort, 84. — François Vanmaercke, 25 ans, tisserand, rue de Béthune, et Marie Vanhuysse, 24 ans, tisserande, rue de la Perche. — Ernest Largellier, 25 ans, tisserand, rue des Anges, 60, et Rosalie Vanoraeygest, 23 ans, soigneuse, rue Voltaire. — Henri Ornelio, 24 ans, tisserand rue Solférino, et Marie Hantem, 21 ans, rattacheuse, rue Solférino. — Arthur Lecrenier, 29 ans, conducteur de tramways, rue de Lannoy, et Marie Demoulet, 25 ans, soigneuse, rue de Lannoy. — Edouard Vincent, 31 ans, tisserand, rue Beaurewart, 94, et Blanche Desfresnes, 20 ans, visiteuse de pièces, rue Beaurewart, 88. — Fidèle Ferret, 19 ans, domestique, rue Jules Deregnaucourt, et Hortense Toussaint, 20 ans, rattacheuse, rue Jules Deregnaucourt. — Pierre Decrombecque, 23 ans, trieur, rue du Fresnoy, 50, et Adèle Dupres, 23 ans, soigneuse, rue du Fresnoy, 22. — Arthur Bndar, 25 ans, peigneur, rue d'Alger, 2, et Marie Leclerq, 24 ans, soigneuse, rue d'Alger, 9.

Mariages du 19 mai. — Prosper Rousseau, 22 ans, rue Turgot, 114, et Pauline Callaerts, 20 ans, soigneuse, rue Turgot, 114. — François Leuridan, 26 ans, employé de commerce, rue d'Avelghem, 45, et Florine Vandoorne, 26 ans, ménagère, boulevard de Strasbourg, 39.

Déclarations de décès du 19 mai. — Paul Moyaert, 16 jours, rue Fourcroy, 17. — Julie Vandepapelaire, 54 ans, rue Marceau. — Louis Bort, 47 ans, rue de la Chapelle-Carrette. — Marie Martinage, 19 ans, rue du Fresnoy. — Albrecht, présenté sans vie, rue de Lannoy, 26. — Constance Schiettecatte, 46 ans Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Verstraet, 80 ans, quai de Gravelines. — Caroline Duquesne, 77 ans, rue Cadeau, 59 — Léocadie Darveaux, 72 ans, boulevard de Metz, 32. — Henri Demacker, 5 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 15 mai.* — Jules Depoorter, rue de la Croix-Rouge. — Marguerite Meert, rue de Gand — Victor Dujardin, rue Reugne. — Charles Bernard, rue de Lille. — Rachel Stimbrosck, rue Quiétem. — *Du 16.* — Berthe Huyphe, rue Sainte-Germaine. — Jeanne Delcroix rue de la Folie. — Marguerite Pruvost, au Blanc-Seau. — Albert Maerte, ruelle Godron. — Jeanne Leleu, rue Nollet. — *Publications de mariages.* — Henri Salomon, 23 ans, négociant et Rotschild, 21 ans, sans profession. — Clotaire Willart, 23 ans commerçant et Henriette Golandin, 24 ans, institutrice. — Désiré Decadt, 28 ans, liseur, et Sophie Tintignies, 32 ans, fusautiere. — Théophile Putman, 36 ans, charron, et Marie Deropsy, 38 ans, rentière. — Jules Destombes, 20 ans, tapissier, et Adèle Dujardin, 22 ans, bobineuse. — Jules Defant 25 ans ans, mécanicien, et Félicie Lamey, 27 ans, couturière. — Louis Descamps, 24 ans, mécanicien, et Marie Verbeselt, 23 ans, dévideuse. — *Mariages.* — Paul Rauche, 25 ans, tisserand, et Hortense Rensquart, 21 ans, soigneuse. — Jules Delplanque, 34 ans Verfa lle filenr, et Béatrice, 23 ans. — Gustave Kindt, 28 ans, mécanicien, et Marie Gondron, 25 ans, rattacheuse. — Henri Doutreluingne, 25 ans, rattacheur, et Sophie Duponchelle, 27 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 15 mai.* — Henri Dubois, 2 mois, rue la Malcense. — Marie Mailliez, 32 ans, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Laure Cauchoteux, 41 ans, ménagère, rue Hérenger. — *Du 16.* — François Chanizy, 67 ans 41 mois, marbrier, rue de l'Amidonnerie — Charles Delbroucq, 21 ans 7 mois, tisserand, rue du Pré de la Baille. — Pierre Poupaert, 3 jours, rue Verte. — Marthe Flament, 5 mois, rue du Touquet.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 9 au 15 mai.* — Marie Dobbels, cour Odon. — Emile Gorraert, chemin de Loisel. — Marie Deltour, cour Danset. — Marie Dckeyser, rue Turbigo. — Elise Debrée, Colbras. — Léontine Albert, Noir Mignon. — Angèle Six, rue d'Alger. — Valérie Vandekerkove, Mont. — Alexandre Desplanque, Mont. — Emma Degroote, rue de la Procession. — Clémence Verkindère, rue du Moulin Dupont. — Alois Vandaele, rue Sébastopol. — Zalma Engelé, Mont. — Joseph Nappe, cour Porchet. — *Mariages* — Alphonse Dewailly, 27 ans, tourneur, et Rose Parent, 24 ans, servante. — Jules Carier, 25 ans, tisserand, et Marie Mylle, 21 ans, tisserande. — Jules Christiaens, 28 ans, tisserand, et Mathilde Verschove, 24 ans, tisserande. — Edouard Vermersch, 18 ans, tisserand, et Marie Beel, 21 ans, centurière. Pierre Mortier, 31 ans. magasinier, et Marie Leplat, 23 ans, journalière. — Jean Desmedt, 21 ans, tailleur, et Clémence Hazevelt, 18 ans, bobineuse. — *Déclarations de décès du 9 au 15 mai.* — Emile Desmedt, 25 ans, rue d'Alger. — Henri Parmentier, 7 mois, route de Roncq. — Julien Willemeyer, 5 ans, rue Sébastopol. — Jules Leplat, 2 mois au Mont. — Pierre Verbrugghe, 1 an, au Colbras. — Jules Devos 6 jours, au Colbras. — Albert Grimonprez 22 mois, rue de la Paix. — Louise Cormant, 7 jours, rue Austerlitz. — Marie Cormant, 7 jours, rue Austerlitz. — Constant Vanneste, 15 mois, au Mont. — Alois Beckman, 6 mois, à la Pannerie. — Léon Vanparys, 9 mois, rue de l'Alma. — Florentin Lafère, 18 jours, rue de la Lys.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VERSTRAFTE-LEPERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste VERSTRAETE, décédé à Roubaix, le 19 mai 1891, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mercredi 20 courant, à 8 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le jeudi 21 dudit mois, à 9 heures, en l'église St-Joseph, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, quai de Gravelines, maisons Verstraete.

Les amis et connaissances de la famille AGACHE-DERVEAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Léocadie DERVEAUX, veuve de M. Pierre AGACHE, décédée à Roubaix, le 19 mai 1891, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 21 courant, 4 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Couteaux, chez M. Carpentier, estaminet du *Vieux Beau Coin*.

Les amis et connaissances de la famille DHONT-DEKEIRSSCHIETER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie DEKEIRSSCHIETER, décédée à Roubaix, le 19 mai 1891, dans sa 48e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 21 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 22 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Basse-Masure, 4, chez M. Dhondt, cordonnier.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint Sépulcre, à Roubaix, le vendredi 22 mai 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore HANNART, époux de Dame Hortense TAFFIN, décédé subitement à Roubaix, le 22 mai 1890, à l'âge de soixante quatre ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, le jeudi 21 mai 1891, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Rose-Cécile-Ernestine-Marie-NOE EPEL, pieusement décédée à Roubaix le 21 avril 1891, à l'âge de 15 ans et 9 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

Faits divers

L'extraction des dents sans douleur. — Voilà longtemps que l'on leurre l'humanité souffrante avec cette séduisante formule, et il serait vraiment temps qu'elle devînt une réalité ; mais il paraît que nous ne la tenons pas encore. L'électricité, la bonne à tout faire de cette fin de siècle, avait été jugée capable de résoudre ce problème ; elle sert de base à une méthode imaginée en Amérique, qui, assurait-on, devait atteindre le but proposé.

« Le principe de cette méthode, dit la *Revue scientifique*, consiste à faire passer par le corps du patient (les points du contact étant la dent à extraire et une des mains, ou plutôt la main et la pince qui va arracher la dent), un courant fréquemment interrompu par un vibrateur commutateur qui donne 420 vibrations par seconde. On donne au courant une intensité supportable, et pendant qu'il passe, on arrache comme de coutume. L'inventeur explique le manque de douleur, par le fait que la sensation de vibration occupe tout entière la conscience du patient, et ne permet pas à la sensation douloureuse de se produire. »

L'explication est excellente, malheureusement, le résultat ne la justifie pas. Un chirurgien-dentiste de Torquay, M. F. Briggs, dévoué à son art, ayant entendu parler de la méthode, a voulu en faire bénéficier ses clients et il vint à Londres où le procédé est déjà importé pour en éprouver personnellement les mérites. *L'Electrical Engineer* nous donne le récit de ses impressions.

N'ayant aucune dent malade, il se résout bravement au sacrifice d'une molaire des plus saines pour jouir des douceurs de cette extraction sans douleur et pour mieux en apprécier les avantages. Il s'asseoit dans le fauteuil réduit, saisit les électrodes, et le courant est lancé dans l'appareil, jusqu'à ce qu'il ne puisse plus le supporter, alors, le davier est appliqué sur la dent, un commutateur y fait passer le courant, et l'opération s'achève.

« J'eus alors, dit-il, exactement l'impression d'une exécution par l'électricité, en miniature ; non seulement je ressentis toute la douleur de l'extraction, mais aussi de violentes douleurs dans la tête, au visage, et dans la partie supérieure des bras. Il en résulta une véritable syncope, qui me rendit même incapable d'abandonner les électrodes, quoique le courant fût interrompu. Comme je me plaignais de la violente souffrance à laquelle j'avais été soumis, le dentiste me répondit : Avec tout le respect que je vous dois, je suis obligé de vous dire que vous vous trompez absolument.

» Je répliquais que j'étais certes le meilleur juge en cette circonstance... » Cette victime de la science termine en affirmant, que le système ne vaut pas mieux que les autres, et il engage ceux qui en douteraient, à faire comme lui un essai personnel.

La soie des araignées. — La *Revue Scientifique* signale un fait curieux et généralement ignoré : On comprendrait difficilement que la soie des araignées est plus résistante que l'acier ; pourtant il en est ainsi : à diamètre égal, le fil d'araignée supportera 3 grammes par exemple alors que le fil d'acier n'en supportera même pas deux.

Une belle famille. — Un Américain dont, malheureusement, la féconde carrière a été interrompue il y a peu de temps, à l'âge de 69 ans (il a été écrasé par une locomotive), a laissé une famille comme on en voit rare ment :

Il s'est marié en 1840, et a en de sa première femme 17 enfants en huit ans : deux fois elle a eu des jumeaux; quatre fois elle a eu 3 enfants à chaque couche, la septième fois elle n'a donné le jour qu'à un seul enfant ; après quoi elle est morte. Trois mois après le père se remarie ; deux ans de suite il a, avec sa seconde femme, un enfant ; puis pendant cinq ans il en a 10, (cinq fois des jumeaux); puis une période de calme s'établit, et en trois ans il ne naît que 3 enfants. La seconde femme meurt à son tour, laissant à son mari un total de 20 enfants vivants (12 étant morts sur les 32 qui portent le nom du père). Celui-ci se remarie avec une veuve ayant un enfant, et en dix ans elle lui donne 9 enfants. Sur ces 41 enfants, il n'en vit que 24 à l'heure actuelle.

L'ouvrier propriétaire. — Le Conseil d'administration de la Société des habitations ouvrières de Passy-Anteuil, a, hier, sous la présidence de M. Siegfried, député, inauguré un nouveau groupe de onze petites maisons de famille, ce qui porte à quarante-neuf le nombre des maisons construite dans l'impasse Boileau, à Auteuil.

Après un discours de M. Siegfried et un autre de M. Cheysson, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, on a visité les habitations.

Ces maisons s'élèvent parallèlement dans les avenues Dietz-Monnin, Emile Meyer et Cheysson, aboutissant à l'impasse Boileau; les unes se composent d'un rez-de-chaussée avec trois pièces et d'un sous-sol comprenant cuisine et cave, les autres sont élevées d'un étage et ont deux grandes pièces au rez-de-chaussée séparées par un couloir et trois pièces au premier étage. Dans le sous-sol se trouvent cave et cuisine. Toutes ces habitations sont précédées d'un jardinet et possèdent sur le derrière une petite cour avec cabinet d'aisances; elles sont pourvues d'une distribution d'eau. Les premières sont louées 450 et les secondes 550 fr.

Dans l'intention de pousser les familles à acquérir la propriété de ces maisons, qui valent chacune 6,000 ou 11,0 0 francs la société a fait de sérieux avantages au locataire qui transforme son bail en une promesse de veute avec amortissement

Les voyageurs excentriques. — Nous pensions en avoir fini avec les voyageurs excentriques. Point; quand il n'y en a plus, il y en a encore. Le dernier signalé est un explorateur qui compte se rendre de Marseille à Paris en trente jours dans une petite voiture traînée par quatre mignonnes gazelles qu'il a ramenées d'Afrique.

Le départ de la cité qui s'énorgueillit de posséder la Cannebière est fixé au dimanche 17 mai.

A l'imitation des Loges. — Le 7 mai au soir, à Gênes, à la sortie d'une réunion socialiste, un des membres importants des cercles anarchistes, Michel Benedetti, a été frappé de trois coups de couteau. Transporté à l'hopital, il a refusé de faire connaître le nom du meurtrier, disant que ce sont des affaires qui regardent son parti et non pas la justice.

On suppose que Benedetti, qui est mortdans la nuit, a été désigné pour accomplir une mission quelconque et a été tué pour ne pas l'avoir exécutée.

Une nouvelle cause d'incendie. — Le *Scientific American* publie la communication suivante :

« Nous avons pu constater, il y a quelques jours, que le téléphone peut mettre le feu à une maison. Par suite de je ne sais quel accident, les fils électriques d'éclairage des rues vinrent en contact avec les fils téléphoniques, ce qui mit le feu à la boîte du téléphone. Quand on s'en aperçut, des flammes se montraient déjà et il n'a tenu qu'à peu de minutes qu'un incendie se propageât, dont on eut été fort embarrassé de découvrir la cause. Le temps était fort humide, ce qui a dû favoriser le passage du courant dans les fils téléphoniques. »

CHOSES ET AUTRES

Le maître interroge un élève :

— Vous savez ce que c'est qu'un homicide ?

— Oui, monsieur.

— Quand y a-t-il homicide ?

— Quand on tue un homme.

— Et suicide ?

— Quand on tue un Suisse.

* * *

On parle d'un homme qui, sous des dehors ouverts, cache la plus profonde hypocrisie.

— C'est un homme tout d'une pièce, fait S...; mais d'une pièce fausse.

* * *

Toto visite les Invalides avec son grand'père.

Il aperçoit, montant la garde, un invalo muni de deux jambes de bois.

— Tiens ! dit-il... Papa... un fractionnaire.

LA MODE

La grande vogue des pèlerines et camails aussi bien courts que longs, a pris des proportions inouies, mais comme toutes les choses dont on abuse, elle paraît près de sa fin.

On revient tout naturellement à la veste délaissée depuis quelque temps déjà, et qui va reprendre un nouvel essor. On porte à nouveau la veste croisée avec deux rangs de boutons et petites poches sur les côtés.

Quant à la jaquette, on dirait que l'on veut se faire pardonner d'avoir songé un instant à la délaisser ; les plus modernes sont entièrement ouvertes devant et entourées de grands revers qui se prolongent jusqu'à la ceinture.

Mais la dernière création encore inédite, c'est la longue casaque Louis XV en soie changeante, garnie de riches boutons. Puis la suprême élégance de la saison sera la grande pelisse dépassant la robe tout autour. Elle est en surah de toutes les couleurs, avec grands volants de Chantilly, l'un dans le bas et l'autre formant pèlerine. Quelques-unes sont entièrement en dentelles, garnies aux épaules et autour du cou d'une avalanche de perles qui retombent jusqu'à la ceinture.

Vraiment nous ne manquerons pas de manteaux cet été; les froids de l'hiver peuvent revenir, vestes, jaquettes, pelisses, mantelets, camails, pèlerines, etc. il y a de quoi se défendre.

Pour les robes habillées, on porte beaucoup de soie brochée pompadour, avec grands volants de tulle grec, relevés de distance en distance par des choux ou des nœuds de rubans. Il ne manque plus que les paniers tant annoncés; mais comme on ne les voit pas venir, il faut croire que ce ne sera pas encore pour cette année.

Le soulier vernl découvert reste la chaussure élégante. Il est accompagné de l'inséparable bas de soie noire que l'on fait maintenant avec coins brodés de fleurs.

COLETTE.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

20 MAI 1799

SAINT-JEAN D'ACRE

Pour la première fois ce jour-là la Fortune cessa de sourire pour Bonaparte, et ce fut en Syrie.

Après la prise de Jaffa (*voir* 8 mars) il avait marché avec ses 12 ou 13,000 hommes sur Saint-Jean d'Acre, qui est à 25 lieues au N. C'est une ville bâtie sur un promontoire de 500 mètres de large sur 600 de long, à peu près carré, dont trois côtés sont baignés par la Méditerranée, abordable seulement par la face N.-E. qui s'élargissait en se reliant à la terre.

Elle n'avait pas seulement pour défense une enceinte de murailles précédée d'un fossé avec contrescarpe (mur intérieur faisant face au rempart), elle avait surtout outre une nombreuse garnison turque, les vaisseaux anglais de Sydney Smith au dehors et au dedans le fraçais Phélipeaux (*voir* 9 avril), ancien camarade de Bonaparte à Brienne, doué de rares talents d'ingénieur, et qui avait fait élever en arrière de la vieille enceinte une nouvelle ligne fortifiée contre laquelle devait venir plus d'une fois se briser l'effort des assaillants.

La tranchée fut ouverte le 20 mars à 150 toises du front N.-E.; on n'avait que des canons de campagne, une flotille partie de Damiette avec de l'artillerie et des munitions de siège ayant été capturée par les anglais; dès le 28 le tir en brèche fut ouvert sur une tour carrée à laquelle l'assaut fut donné, il échoua par le fait de la contrescarpe qu'on ne croyait pas exister, et qu'on n'avait pas détruite, ce qui empêchait de descendre autrement qu'avec des échelles dans le fossé.

Bientôt les boulets manquèrent, il fallut faire ramasser par les soldats ceux que la place et les vaisseaux anglais nous envoyaient; il fallut repousser mainte vigoureuse sortie des assiégés, suspendre un instant les attaques pour aller détruire au mont Thabor (*voir* 16 avril) l'armée turque de secours qui approchait; on avait vainement essayé de la mine contre la tour carrée, lorsqu'enfin l'artillerie de siége arriva, et le feu fut ouvert sur elle le 1er mai; après une tentative de s'y loger, on voulut ouvrir par la mine une brèche dans la courtine (portion du rempart entre deux tours), la mine fut éventée, il fallut revenir à la tour carrée.

Le 7 mai une flotte turque apparut à l'horizon ; pour ne pas lui laisser le temps de débarquer des renforts qui allaient porter la garnison à plus de 20.000 hommes, l'assaut à la tour fut immédiatement ordonné ; il fut terrible, mais on parvint à se loger dans la partie inférieure de la tour ; le 8 le combat recommença ; trois brèches avaient été ouvertes dans la courtine, 200 grenadiers parvinrent jusque dans la place; arrêtés par la ligne fortifiée intérieure, ils parvinrent à l'escalader, mais le feu des Turcs restés derrière eux et qui prend la brèche à revers ne permet pas à leurs camarades de les soutenir, et ils sont obligés de se jeter dans une mosquée où ils eussent été massacrés jusqu'au dernier si Sydney Smith ne fût venu les sauver. Le 10 mai, nouvel assaut, mêmes obstacles, même résultat, on escalada encore la brèche, on ne put la dépasser, ce n'était plus contre une garnison qu'on avait à lutter, c'était contre une armée.

Enfin, Bonaparte frémissant de frenr dut s'avouer qu'il fallait y renoncer, on avait livré 14 assauts, perdu par le fen ou les maladies plus du tiers de l'armée entrée en Syrie, et on avait 1.200 blessés à emporter. Il accabla la ville de ses derniers boulets, la réduisit presque en cendres, encloua toute l'artillerie qu'il ne pouvait emmener, jeta ses poudres à la mer, et le 20 mai à la nuit l'armée reprit la route du Sud pour rentrer en Egypte. Bonaparte ne pardonna jamais son échec à Sydney Smith ; « cet homme m'a fait manquer ma fortune ! » l'entendit-on souvent répéter depuis. S'il trouvait sa fortune manquée, quelle pouvait donc bien être celle qu'il avait rêvée ?

BIBLIOGRAPHIE

Nos lecteurs consulteront avec fruit les 310e et 311e livraisons de la **Grande Encyclopédie** publiées cette semaine, car ils y trouveront, entre autres articles d'un vif intérêt, une étude historique sur *les Croisades*, par M. A. Molinier, de curieux détails sur l'Œuvre internationale de la *Croix-Rouge*, par l'éminent jurisconsulte Ernest Lehr, les biographies des *Cromwell*, une monographie scientifique sur les *Crustacés*, par MM. R. Moniez et Tronessart, enfin un travail fort remarquable du docteur Pinel-Maisonneuve sur la terrible maladie qui a nom le *Croup*.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

Sommaire de la **Mode illustrée** du 17 mai 1891. — Robe en crêpe de Chine. Vide-poche. Pharmacie de poche. Enveloppe pour chemise de jour. Etui à chaussures pour voyage. Sac pour châle de voyage. Linge pour petit enfant. Fichu en dentelle. Fichu en dentelle et Repé ; Matinée en toile. Matinée en lainage léger. Béguin pour nouveau-né. Chemise pour enfant jusqu'à l'âge de un an. Deux bavettes. Lit portatif et brassière. Chemise pour enfant de 1 à 3 ans. Deux bonnets pour nouveau-né. Deux brassières.

Chemise pour nouveau-né. Robe de chambre pour petit enfant. Maillot-culotte. Jupon long pour petit enfant. Manteau de bain pour enfant de 2 à 4 ans. Taie et couverture pour nouveau-né. Robe en cheviotte d'été. Manteau de voyage. Robe avec paletot sans manches. Toilette de jeune fille. Description de toilettes. Modes. La Panacée universelle. Physionomies contemporaines : IV. Mme Dieulafoy. De la peinture sur porcelaine. Recettes de ménage. Supplément littéraire. Chimères ! (suite).

Le numéro de l'**Univers illustré** du 16 mai est des plus intéressants et des plus variés. Ses principales planches sont consacrées aux fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans, à l'ouverture du Salon du Champ de Mars et au Salon des Champs-Elysées. 26704

**Les personnes qui souffrent de mauvaises digestions, de renvois de gaz, de gonflement de l